

OMPI



WO/AC/12/2
ORIGINAL : anglais
DATE : 23 avril 2009

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITÉ D'AUDIT DE L'OMPI

Douzième réunion
Genève, 23 – 26 mars 2009

RAPPORT

adopté par le Comité d'audit de l'OMPI

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphe(s)
Introduction	1 et 2
Points de l'ordre du jour	
Point 1 : Examen du programme de réorientation stratégique	3 à 10
Point 2 : Contrôle interne	11 à 27
A. Examen des activités de la Division de l'audit et de la supervision internes	14 à 19
B. Suivi de la mise en œuvre des recommandations relatives à la supervision	20 à 22
C. Normes IPSAS, application du nouveau règlement financier et de son règlement d'exécution	23 à 27
Point 3 : Projet relatif à la nouvelle construction	28 à 36
Point 4 : L'éthique et la divulgation financière	37
Point 5 : Évaluation des travaux et du fonctionnement du comité d'audit de l'OMPI	38 à 40
Point 6 : Questions diverses	41 et 42
Annexe I : Ordre du jour adopté par le Comité	
Annexe II : Liste des documents	

INTRODUCTION

1. Le Comité d'audit de l'OMPI (ci-après dénommé "comité") a tenu sa douzième réunion du 23 au 26 mars 2009. Étaient présents MM. Pieter Zevenbergen (président), George Haddad (vice-président), Geoffrey Drage, Gong Yalin, Akuetey Johnson, Akeem Oladele, Khalil Issa Othman, Igor Shcherbak et Gian Piero Roz.
2. Le comité a adopté le projet d'ordre du jour sous réserve de certaines modifications (annexe I).

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR

EXAMEN DU PROGRAMME DE REORIENTATION STRATEGIQUE

3. Le comité s'est félicité de s'entretenir une nouvelle fois avec le directeur général, M. Francis Gurry, et son équipe : John Tarpey, directeur de la Division des communications, Secteur de la coordination concernant les relations extérieures, le monde de l'entreprise, les communications et la sensibilisation du public; Chitra Narayanaswamy, conseillère principale, Bureau du directeur général; Martin Beattie, chef de la Section de la coordination technique des ressources humaines, Département de la gestion des ressources humaines; et Alejandro Henning, consultant, Bureau du directeur général.
4. Le président du comité a rappelé aux participants une décision prise en décembre 2008 au cours de la treizième session du Comité du programme et budget (document A/46/10 Rev.), prévoyant ce qui suit :
 - “5. Le Comité du programme et budget a pris note de la déclaration du président du Comité d'audit de l'OMPI et recommande aux assemblées des États membres de l'OMPI
 - “i) de renouveler le mandat des membres du Comité d'audit jusqu'en janvier 2010; et
 - “ii) de réexaminer le processus de roulement et le nombre des membres du Comité d'audit, en vue d'arrêter les modifications correspondantes à sa session de 2009; et
 - “iii) de prier le comité d'audit de superviser l'avancement du programme de réorientation stratégique et la mise en œuvre de l'étude bureau par bureau dans le cadre de ce programme.”

Le président a ajouté que l'assemblée générale avait entériné la position suggérée par les États membres et acceptée par le directeur général (paragraphe 48 à 50 du document A/46/12).

5. Le directeur général a approuvé le résumé du président et donné un aperçu des progrès réalisés dans la mise en œuvre des trois axes du programme de réorientation stratégique, à savoir : création d'une culture interne; réorganisation des processus opérationnels horizontaux moyennant l'amélioration des niveaux de service et de l'efficacité; et restructuration des programmes et des ressources en fonction des nouveaux objectifs stratégiques.

6. Le comité a noté que, de l'avis du directeur général, le programme de réorientation stratégique prendrait de deux à trois ans et que des progrès satisfaisants avaient été réalisés dans la procédure de sélection aux postes de haut niveau qui avait été annoncée.

7. Le comité a pris connaissance de brefs exposés présentés par MM. Tarpey, Beattie et Henning sur les progrès accomplis dans trois domaines, à savoir les communications, le système d'évaluation du personnel et les arrangements contractuels.

8. Il s'en est suivi un débat et un échange de vues. Le comité a rappelé les recommandations qu'il avait formulées concernant le programme d'améliorations structurelles à sa sixième session (paragraphe 24.a) et b) du document WO/AC/6/2) et qui avaient été entérinées par l'assemblée générale (paragraphe 34 du document WO/GA/34/16), selon lesquelles il convenait

“a) que le Secrétariat élabore un programme intégré complet d'améliorations structurelles. Parce qu'un tel programme sera non seulement complexe mais susceptible de s'étendre sur plusieurs années, les mots d'ordre de sa construction devraient être les suivants : précis, mesurable, atteignable, réaliste, en temps opportun et cohérent;

“b) que le Secrétariat établisse une feuille de route pour la mise en œuvre du programme indiquant les besoins organisationnels en ressources. Cette feuille de route devrait être examinée par le comité.”

9. Il a été convenu que le Secrétariat soumettrait deux fois par an au comité un rapport sur l'état d'avancement du programme d'améliorations structurelles, le premier avant la prochaine session du comité, en juin 2009. Il a également été convenu que les questions appelant un examen urgent du comité dans le cadre de son mandat pouvaient être étudiées en dehors de ces périodes.

10. Le comité escompte en conséquence recevoir un rapport avant sa prochaine réunion, en juin 2009, conformément au cycle d'établissement de rapports sur le programme de réorientation stratégique qui a été arrêté.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

CONTROLE INTERNE

11. Les documents présentés au comité au titre de ce point de l'ordre du jour figurent dans l'annexe II du présent rapport.

12. Des informations et des explications ont été données au comité par M. Philippe Favatier, directeur financier (contrôleur), Département des finances, du budget et du programme, Secteur des affaires générales et de l'administration, ainsi que par des membres de ce département, à savoir Mme Magdolna Bona, chef de la Section du budget; M. Joseph Bradley, chef de la Section de la gestion et de l'exécution des programmes, et Mme Janice Cook Robbins, chef des Services des finances; ainsi que par M. Nick Treen, directeur, et M. Tuncay Efendioglu, administrateur principal à l'Audit interne, Division de l'audit et de la supervision internes.

13. Le comité a passé en revue les questions en suspens et les recommandations formulées à ses dixième et onzième réunions (documents WO/AC/10/2 et WO/AC/11/2) et demandé des précisions sur les mesures prises à cet égard.

A. Examen des activités de la Division de l'audit et de la supervision internes

14. Le rapport intérimaire trimestriel du directeur de la Division de l'audit et de la supervision internes, daté du 16 janvier 2009, a été examiné. Le comité a noté ce qui suit :

- a) à ce jour le cabinet du directeur général n'a pas donné suite à ce rapport;
- b) le rapport n'a pas renseigné sur l'état des activités menées par la Division de l'audit et de la supervision internes par rapport aux activités programmées, ni indiqué d'éventuels changements ou fourni les explications pertinentes; ce point avait déjà été soulevé par le comité à sa onzième réunion (document WO/AC/11/2, paragraphes 16.a) et 17.a));
- c) aucune décision n'a été prise visant à ce que le rapport trimestriel établi par la Division de l'audit et de la supervision internes soit publié en temps voulu, que la direction ait répondu ou non aux observations;
- d) l'ordre de priorité attribué aux activités de la Division de l'audit et de la supervision internes n'a manifestement pas tenu compte des changements structurels mis en place à l'OMPI, tels que le programme de réorientation stratégique, l'introduction du nouveau règlement financier et de son règlement d'exécution et la mise en œuvre des normes IPSAS;
- e) la Division de l'audit et de la supervision internes devrait veiller à mieux définir ses priorités afin d'améliorer l'action et l'efficacité de l'Organisation.

15. S'agissant des enquêtes conduites par la Division de l'audit et de la supervision internes, les renseignements communiqués au comité ne donnaient pas une assurance raisonnable que les enquêtes étaient indépendantes ou qu'elles étaient menées dans les meilleurs délais et conformément aux procédures établies, notamment en matière de transparence et de respect de la règle de droit. Le comité a insisté sur l'indépendance opérationnelle de la Division de l'audit et de la supervision internes.

16. Une version actualisée du programme de travail de la Section de l'évaluation pour 2009 a été examinée. Le comité a noté que ce programme ne contenait pas de stratégie adaptée aux besoins urgents et aux priorités de l'Organisation et que les définitions utilisées pour les types d'évaluation proposés manquaient de clarté. En outre, bien peu d'éléments donnaient à penser que l'autoévaluation était reconnue comme un outil de gestion ou représentait une composante importante du système gestion fondé sur les résultats et du processus d'établissement du rapport sur l'exécution du programme.

17. Le comité a noté qu'un administrateur chargé de l'évaluation avait été redéployé à la Section de la gestion et de l'exécution des programmes pour une période de sept mois. Le directeur général a par la suite indiqué que cette mesure correspondait aux priorités fixées par l'Organisation. En outre, le comité a constaté avec préoccupation que les deux administrateurs chargés de l'évaluation étaient en mission hors de Genève au moment de

sa réunion, ce qui le privait de la possibilité de demander des précisions sur les points qui posaient problème, alors même que les dates de la réunion du comité étaient connues depuis plus de trois mois.

18. Le comité a examiné trois rapports d'audit interne, concernant les achats, le contrôle d'accès aux ressources informatiques, et les voyages et l'administration des missions. Il a estimé que ces rapports étaient utiles et auraient dû être présentés depuis longtemps. Il ressortait des observations et recommandations qui y figuraient que le cadre de contrôle au sein duquel opérait le Secrétariat n'était pas propice à la bonne marche et à l'efficacité des opérations concernées. Le comité a déploré que trop de temps s'écoule entre la publication des rapports d'audit et les réponses de la direction. Souvent, les réponses fournies font peu de cas des remarques et pourraient être révélatrices d'une méconnaissance de la supervision.

19. Recommandations

- a) La Division de l'audit et de la supervision internes devrait veiller à mieux définir les priorités de ses activités afin d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité de l'Organisation.
- b) Le rapport trimestriel de la Division de l'audit et de la supervision internes sur l'état des activités programmées devrait être plus analytique et rendre compte de leur avancement, y compris de tout écart par rapport aux activités prévues et des problèmes rencontrés. Ce rapport devrait être conçu pour être un outil de gestion.
- c) Un rapport intérimaire sur les enquêtes en cours, fournissant des assurances en matière de respect d'une procédure régulière et de transparence et décrivant le rôle de la Division de l'audit et de la supervision internes dans le processus, devrait être rédigé à temps pour que le comité puisse l'examiner à sa prochaine réunion, au mois de juin.
- d) En ce qui concerne les achats, conformément aux meilleures pratiques, un ordre de service devrait être pris pour donner un cadre juridique et procédural aux mémorandums d'accord.

B. Suivi de la mise en œuvre des recommandations relatives à la supervision

20. Le comité a discuté des documents pertinents, énumérés à l'annexe II du présent rapport, avec le directeur de la Division de l'audit et de la supervision internes. Il a noté l'absence d'une politique de suivi de la mise en œuvre des recommandations émises par les organes d'audit et de supervision, liée au fait que les fonctionnaires responsables de l'application des recommandations n'étaient pas tenus de rendre des comptes. L'adoption d'une telle politique serait un important moyen de renforcer et d'améliorer la portée des rapports d'audit et de supervision.

21. Le comité n'a pu que constater une nouvelle fois que la forme du rapport ne correspondait pas à ce que l'on attendait d'un outil de gestion et était coûteuse en personnel.

22. Recommandation

- a) Une politique sur le suivi des recommandations des organes d'audit et de supervision devrait être élaborée afin d'accroître la portée des rapports d'audit et la responsabilité des hauts fonctionnaires, y compris en prévoyant des sanctions en cas de non-respect.
- b) La forme du rapport devrait être revue de sorte que celui-ci constitue un outil de gestion utile permettant une automatisation du processus de création de rapports. De tels rapports devraient :
 - i) adopter l'approche "se conformer ou expliquer";
 - ii) s'inspirer éventuellement du modèle de rapport utilisé par le Bureau des services de contrôle interne;
 - iii) accompagner les recommandations d'un code de couleur inspiré par la signalisation routière pour indiquer les priorités;
 - iv) regrouper les recommandations par département ou programme; et
 - v) indiquer, notamment :
 - le suivi des recommandations au fil du temps;
 - le service et l'administrateur responsables de leur mise en œuvre; et,
 - le pourcentage des recommandations exécutées.

C. Normes IPSAS, application du nouveau règlement financier et de son règlement d'exécution

23. Le comité a entendu un exposé sur l'état d'avancement de l'application des normes IPSAS ainsi que du nouveau règlement financier et de son règlement d'exécution.
24. Ayant demandé si le Secrétariat serait en mesure d'appliquer les normes IPSAS en janvier 2010, le comité a été informé que cette date était toujours inscrite dans le calendrier du projet.
25. Le comité a pris note des résultats escomptés et de la structure organisationnelle du projet, de la gestion des changements structurels, des responsabilités en matière de qualité, des prévisions de calendrier, du contrôle du projet et de la gestion des risques.
26. Le comité s'est félicité de la qualité de la version préliminaire du "Document sur la phase initiale du projet de mise en œuvre du règlement financier et de son règlement d'exécution ainsi que des normes IPSAS" et attend avec intérêt de recevoir un plan d'exécution du projet actualisé.
27. Le comité a noté que le projet relatif à la mise en œuvre des normes IPSAS était en fait étroitement lié et associé au projet d'un système de planification des ressources d'entreprise et au projet de révision du règlement financier et de son règlement d'exécution.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR**PROJET RELATIF A LA NOUVELLE CONSTRUCTION**

28. Les documents présentés au comité au titre de ce point de l'ordre du jour figurent dans l'annexe II du présent rapport.
29. Des informations et des explications ont été fournies verbalement au comité par Mme Boutillon, secrétaire du Comité de la construction; M. Favatier, directeur financier (contrôleur), Département de la gestion des finances, du budget et du programme; M. Alfio Favero, consultant à la Section des projets relatifs à la nouvelle construction, Division des bâtiments, Secteur des affaires générales et de l'administration; et M. Jean-Daniel Fehr, directeur général du projet, Burckhardt+Partner SA ("pilote").
30. Un débat approfondi a porté sur les questions en suspens et les risques. Le comité a été informé des points qui retenaient particulièrement l'attention du Comité de la construction et du pilote actuellement, à savoir la configuration de la zone de stockage située au sous-sol, le projet d'un nouveau centre informatique (data center), une proposition visant à installer un service de téléphonie par Internet; les normes minimales de sécurité opérationnelle du système des Nations Unies (UN-HMOSS) et la proposition relative à une nouvelle salle de conférences. S'agissant de ce dernier point, le comité a été informé que, comme approuvé par les assemblées de l'OMPI en décembre 2008, l'étude de faisabilité et l'analyse de rentabilité seraient achevées avant la fin du mois de juin 2009.
31. Le comité a été informé que globalement l'achèvement du projet de nouvelle construction restait prévu pour octobre 2010 et que, pour l'instant, il n'y avait pas de coûts imprévus. Le comité ayant demandé s'il était nécessaire de conserver la réserve de 7,9 millions de francs suisses pour imprévus, le pilote a déclaré que cela était souhaitable vu qu'il restait encore 18 mois de travaux de construction, dont tous les travaux complexes d'équipement et d'aménagement intérieur.
32. La question de l'enveloppe financière globale prévue pour le projet de nouvelle construction et de son financement a fait l'objet d'une discussion. Le Secrétariat s'est engagé à fournir au comité la traduction intégrale en anglais de l'annexe 2 du document WO/PBC/8, qui est un moyen terme entre le coût budgété actualisé de 162 millions de francs suisses, approuvé par les États membres en décembre 2008, et le montant total de 194 millions de francs suisses calculé par le vérificateur externe des comptes. Il a été noté que l'intégralité de ce montant ne serait pas inscrit au bilan puisque certains coûts étaient liés au projet de construction initial et avaient été comptabilisés comme dépenses dans les précédents budgets ou alors affectés à des activités financées par le budget ordinaire en tant qu'activités normales et régulières du Secrétariat.
33. Il a été question du prélèvement de 50 millions de francs suisses sur le prêt bancaire effectué le 17 mars 2009 et de son opportunité en termes de coût-bénéfice. Selon les explications données au comité, on avait suivi l'évolution des taux d'intérêts et le prélèvement avait été fait sur le conseil de consultants financiers extérieurs et des banques concernées afin que l'OMPI puisse bénéficier du taux historiquement bas de 3,0725% pendant 10 ans.
34. Le comité a estimé que la projection des flux de trésoreries pour le projet devrait prévoir les remboursements et a demandé la raison pour laquelle la mise à la disposition de la dernière

tranche du prêt (14 millions de francs suisses) était prévue après la date d'achèvement prévue du projet.

35. Les flux de trésorerie ne contenaient pas les dépenses relatives au financement des mesures de sécurité et du centre informatique dans le bâtiment, d'un montant total de huit millions de francs suisses.

Recommandation

36. Le Secrétariat devrait établir un calcul révisé des flux de trésorerie du projet à temps pour la prochaine réunion du comité prévue au mois de juin 2009.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

L'ETHIQUE ET LA DIVULGATION FINANCIERE

37. Le comité a entendu un exposé d'introduction sur l'éthique et la divulgation financière dans le système des Nations Unies, présenté par M. Gian Piero Roz. Il a constaté, en le regrettant, le manque apparent de progrès concernant l'élaboration d'une politique en matière d'éthique et de divulgation financière dans l'Organisation, et ce, en dépit des recommandations émises par le comité à ses quatrième, sixième, neuvième, dixième et onzième réunions (paragraphe 24.a) du document WO/AC/4/2, paragraphe 34.c) du document WO/AC/6/2, paragraphe 9.a.ii) du document WO/AC/9/2, paragraphe 16.b.ii) du document WO/AC/10/2 et paragraphe 17.c) du document WO/AC/11/2).

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

ÉVALUATION DES TRAVAUX ET DU FONCTIONNEMENT DU COMITE D'AUDIT DE L'OMPI

38. Le comité a examiné une première ébauche d'évaluation et formulé diverses suggestions. Ayant convenu que l'évaluation ne pourrait pas être entièrement menée à bien pendant les séances ordinaires du comité, il a décidé qu'un sous-comité composé de trois membres du comité (MM. Pieter Zevenbergen, Khalil Othman (président) et Gian Piero Roz), auquel se joindrait l'assistante administrative, Mme Nicola Lander, accomplirait cet exercice en dehors des sessions ordinaires du comité, en étroite consultation avec l'ensemble des membres.

39. Le sous-comité sollicitera, entre autres, les contributions des membres du comité et d'autres parties prenantes. Il examinera également le mandat, la composition et les ressources d'autres organes de supervision du système des Nations Unies ainsi que la structure institutionnelle des organisations qu'ils servent. Le rapport final du comité sur l'évaluation devrait être achevé à temps pour être examiné par le Comité du programme et budget et l'Assemblée générale de l'OMPI en septembre 2009. Ce rapport pourrait être utile au réexamen du processus de roulement et du nombre de membres du comité, prévu dans les recommandations formulées par le Comité du programme et budget à sa treizième session (paragraphe 29.ii) du document WO/PBC/13/10/Prov. et paragraphe 5.ii) du document

A/46/10/Rev.) et la décision prise par les Assemblées des États membres à leur quarante-sixième série de réunions (paragraphe 50 du document A/46/12).

40. Le directeur général en a été dûment informé.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

QUESTIONS DIVERSES

41. La prochaine réunion du comité devrait se tenir du lundi 8 au jeudi 11 juin 2009.

42. Sous réserve de plus amples discussions au sein du comité, le projet d'ordre du jour de cette réunion devrait comporter les points suivants :

1. Réexamen du programme de réorientation stratégique
2. Projet relatif à la nouvelle construction
3. Contrôle interne :
 - A. Normes IPSAS
 - B. Suivi de l'état d'avancement des recommandations en matière de supervision
 - C. Division de l'audit et de la supervision internes
4. Évaluation des travaux et du fonctionnement du Comité d'audit de l'OMPI
5. Questions diverses

[L'annexe I suit]

OMPI



WO/AC/12/1
ORIGINAL : anglais
DATE : 23 mars 2009

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITÉ D'AUDIT DE L'OMPI

Douzième réunion
Genève, 23 – 29 mars 2009

ORDRE DU JOUR

établi par le Secrétariat

1. Réexamen du programme de réorientation stratégique
2. Contrôle interne :
 - A. Examen des activités de la Division de l'audit et de la supervision internes
 - B. Suivi de l'état d'avancement des recommandations en matière de supervision
 - C. Normes IPSAS, mise en œuvre du nouveau règlement financier et de son règlement d'exécution
3. Projet relatif à la nouvelle construction
4. L'éthique et la divulgation financière
5. Évaluation des travaux et du fonctionnement du Comité d'audit de l'OMPI
6. Questions diverses

[L'annexe II suit]

ANNEXE II

LISTE DES DOCUMENTS

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

a) Examen des activités de la Division de l'audit et de la supervision internes

- “Rapport intérimaire trimestriel de la Division de l'audit et de la supervision internes : Octobre – Décembre 2008” (mémoire daté du 16 janvier 2009, adressé par M. Treen au directeur général);
- “Programme de travail de la Section de l'évaluation pour 2009, mise à jour”, avec mémoire d'accompagnement daté du 6 mars 2009, adressé par M. Treen au directeur général;
- “Programme de travail de la Section de l'évaluation pour 2009, mise à jour”. Version montrant les changements apportés au programme entre le 25 février et le 6 mars;
- “Programme de travail de la Section d'évaluation pour 2009”, avec mémoire d'accompagnement daté du 25 février 2009, adressé par M. Treen au directeur général;
- Mémoire daté du 26 janvier 2009, adressé par M. Treen au directeur général, concernant le “Rapport succinct de la Division de l'audit et de la supervision internes sur des dossiers appelant une enquête; octobre-décembre 2008”;
- Rapport d'audit interne : rapport d'audit n° IA/04/2009 de la Division de l'audit et de la supervision internes intitulé “Audit relatif au contrôle d'accès aux ressources informatiques”, avec mémoire d'accompagnement daté du 3 mars 2009, adressé par M. Treen au directeur général;
- Rapport d'audit interne : rapport d'audit interne n° IA/01/2009 de la Division de l'audit et de la supervision internes, intitulé “Audit relatif aux voyages et à l'administration des missions à l'OMPI”, avec mémoire interne d'accompagnement daté du 11 mars 2009, adressé par M. Treen au directeur général;
- Rapport d'audit interne : rapport d'audit n° IA/03/2008 de la Division de l'audit et de la supervision internes, intitulé “Rapport final sur l'examen d'opérations d'achat importantes à l'OMPI”, avec mémoire interne d'accompagnement daté du 14 novembre 2008, adressé par M. Nick Treen au directeur général (*Confidentiel* – exemplaires disponibles auprès de AC/12).

b) Progrès réalisés dans la mise en place d'un système d'un contrôle interne approprié à l'OMPI

- Rapport sur l'état d'avancement de la mise en place d'un système de contrôle interne approprié à l'OMPI; (programme relatif à l'examen des systèmes de contrôle interne au sein des services des finances; mémoire adressé par le chef des services des finances au directeur financier, daté du 2 mars 2009);
- “Rapport sur l'état d'avancement de la détermination de la structure et de la périodicité des rapports sur l'exécution du programme à l'OMPI” daté du 25 février 2009, établi par M. Favatier, directeur financier, et M. Joseph Bradley, Section de la gestion et de l'exécution des programmes.

- c) État d'avancement de la mise en œuvre des recommandations relatives à la supervision
- Mémoire interne intitulé “Suivi des recommandations relatives à la supervision”, daté du 26 novembre 2008, adressé par M. Treen au président du Comité d’audit, et mémoire interne intitulé “Liste des recommandations relatives à la supervision restant à mettre en œuvre”, adressé par M. Treen aux hauts fonctionnaires de l’OMPI, daté du 7 novembre 2008;
 - “Première partie : Liste des recommandations relatives à la supervision non encore mises en œuvre;
 - “Deuxième partie : Liste des recommandations de l’OMPI relatives à la supervision mises en œuvre de 2002 à 2008; et
 - Tableau indiquant “l’état d’avancement de la mise en œuvre des recommandations de l’OMPI en matière de supervision au 25 novembre 2008 par organe de supervision”.
 - Mises à jour concernant la mise en œuvre des recommandations en matière de supervision du 26 novembre 2008 au 2 mars 2009, notamment :
 - a - État d’exécution des recommandations figurant dans le rapport du vérificateur externe au Comité du programme et budget (PBC/13, décembre 2008) concernant l’exercice 2006-2007;
 - b - État d’exécution des recommandations figurant dans le rapport du vérificateur externe sur l’audit informatique (décembre 2008);
 - c - Plan de mise en œuvre des observations et recommandations des vérificateurs externes, daté du 23 février 2009, établi par M. Favatier et Mme Janice Cook Robbins, et “Plan de mise en œuvre des observations et recommandations des vérificateurs externes”, daté du 25 novembre 2008, établi par M. Favatier et Mme Janice Cook Robbins; et
 - d - Mémoire interne adressé par M. Wilson à M. Treen, daté du 10 décembre 2008, concernant les “Recommandations relatives aux TIC formulées par le Comité d’audit à sa septième session”.
- d) Normes IPSAS, mise en œuvre du nouveau règlement financier et de son règlement d’exécution
- WO/PBC/13/6.d) : “Proposition relative à la mise en œuvre de modules informatiques pour assurer la conformité avec le nouveau règlement financier et son règlement d’exécution et les normes IPSAS : conditions requises pour mettre les systèmes des achats, de gestion des actifs et autres en conformité avec les normes IPSAS”;
 - “Plan relatif à l’introduction des normes IPSAS à l’OMPI”, daté du 23 février 2009, établi par M. Gotthainer, consultant, et Mme J. Cook Robbins, chef des services des finances;
 - “Rapport d’avancement de la mise en œuvre du nouveau règlement financier et de son règlement d’exécution, daté du 3 mars 2009, établi par M. Favatier, directeur financier (contrôleur), et Mme Bona, chef de la Section du budget.

**POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : PROJET RELATIF À LA NOUVELLE
CONSTRUCTION**

a) Rapports intérimaires de l'OMPI

- “Rapport sur l'état d'avancement du projet relatif à la nouvelle construction”, daté du 2 mars 2009, établi par le président (directeur général) et Mme Boutillon (secrétaire) du Comité de la construction pour la douzième réunion du Comité d'audit de l'OMPI; et
- WO/PBC/13/5 : “Rapport sur l'état d'avancement du projet relatif à la nouvelle construction”, daté du 10 novembre 2008.

b) Rapports mensuels du pilote

- Rapports mensuels du pilote (y compris les rapports mensuels de l'entreprise générale) n^{os} 24, 25 et 26 pour les mois de novembre et décembre 2008 et janvier 2009; et
- Rapport mensuel du pilote (y compris les rapports mensuels de l'entreprise générale) n^o 27 pour le mois de février 2009.

c) Gestion de projet (suivi de l'exécution et organisation des réunions)

- “Suivi de l'exécution au moyen des principaux indicateurs d'exécution (KPI)”. Note datée du 16 février 2009, établie par Burckhardt+Partner SA (le pilote); et
- “Organisation et calendrier des réunions sur la gestion et l'exécution de projets”, établi par le pilote.

d) Charte du projet relatif à la nouvelle construction

- Charte du projet relatif à la nouvelle construction (version 8), publiée le 2 mars 2009, établie par le président (directeur général) et Mme Boutillon, secrétaire, du Comité de la construction; et
- Projet relatif à la nouvelle construction avec indication des différences entre les versions 7 et 8, publié le 2 mars 2009, établi le 2 mars 2009 par le président et la secrétaire.

e) Registres des risques

- Mise à jour n^o 14 du registre des risques de l'OMPI (janvier 2009);
- Mise à jour n^o 15 du registre des risques de l'OMPI (février 2009)
- Registre des risques du pilote (mise à jour de février 2009); et
- Registre des risques du pilote (mise à jour de mars 2009).

f) Budget et finance

- WO/PBC/13/6 : “Utilisation proposée des réserves disponibles. Tour d'horizon et contexte”, daté du 13 novembre 2008;
- WO/PBC/13/6.a) : “Proposition relative au renforcement des normes de sûreté et de sécurité pour les bâtiments existants de l'OMPI”, daté du 11 novembre 2008;

- WO/PBC/13/6.b) : “Budget et financement actualisés et consolidés pour le projet relatif à la nouvelle construction”, daté du 10 novembre 2008; et
- WO/PBC/13/6.c) : “Proposition relative à une nouvelle salle de conférence”, daté du 10 novembre 2008.

g) Vérificateur externe

- WO/PBC/13/8 : projet relatif à la nouvelle construction : “Audit intermédiaire du projet de construction du nouveau bâtiment administratif et de stockage supplémentaire – suivi de l’audit 2007”, daté du 24 novembre 2008; et
- Traduction en anglais de l’annexe 2 du document susmentionné.

POINT 5 DE L’ORDRE DU JOUR : ÉVALUATION DES TRAVAUX ET DU FONCTIONNEMENT DU COMITÉ D’AUDIT DE L’OMPI

- Bureau national de vérification du Royaume-Uni, “Aider votre comité d’audit à apporter une valeur ajoutée”;
- Bureau national de vérification du Royaume-Uni, grille d’autoévaluation;
- Deloitte & Touche LLP, questionnaire d’autoévaluation relatif à l’activité des comités d’audit;
- Représentants des services de vérification interne (RIAS) : note d’information sur “Le Comité d’audit dans les organismes des Nations Unies et les institutions multilatérales” (non daté);
- CEB/2008/5 : “Conclusions de la seizième session du Comité de haut niveau sur la gestion, 18-19 septembre 2008”. Extrait “Collaboration entre le Comité de haut niveau sur la gestion et les Représentants des services de vérification interne du système des Nations Unies (UN-RIAS)”;
- Étude préparatoire des comités de vérification dans les institutions des Nations Unies et d’autres organisations multilatérales.

**_*_*_*_*

DOCUMENTS DE TRAVAIL ET AUTRES DOCUMENTS

a) Programme et budget révisé pour l’exercice biennal 2008-2009

- Publication de l’OMPI n° 360E/PB0809 : “Programme et budget révisé pour l’exercice biennal 2008-2009”.

b) Réunions des organes directeurs de l’OMPI

- i) Treizième session du Comité du programme et budget, 10 et 11 décembre 2008
 - WO/PBC/13/10 Prov. Projet de rapport

- ii) Assemblées de l'OMPI, 12 décembre 2008
- A/46/10 Rev. Résumé des recommandations formulées par le Comité du programme et budget à sa treizième session tenue les 10 et 11 décembre 2008; et
 - A/46/12 Rapport général
- c) Directeur financier (contrôleur)
- Lettre adressée par M. Favatier à M. Zevenbergen, datée du 2 mars 2009, accompagnée de la liste des documents soumis au Comité d'audit de l'OMPI;
Lettre de déclaration aux États membres
 - Proposition de lettre de déclaration aux États membres émanant du directeur général, datée du 23 février 2009, établie par M. P. Favatier, directeur financier (contrôleur) et Mme J. Cook Robbins, chef des Services des finances.
Rapport sur les arriérés de contributions
 - Rapport sur les arriérés de contributions, daté du 23 février 2009, établi par M. P. Favatier, directeur financier (contrôleur) et Mme J. Cook Robbins, chef des Services des finances.
Gestion de l'incidence de la crise financière mondiale
 - Mémoire intitulé "Crise financière et économique mondiale : alerte rapide et gestion de la crise", daté du 25 février 2009, adressé par le directeur général à l'ensemble du personnel; et
 - Note d'information intitulée "Gestion de l'incidence de la crise financière et économique mondiale", datée du 25 février 2009, adressée par le directeur général aux États membres de l'OMPI.

[Fin des annexes et du document]